



Lettre d'information n°11

septembre 2022

A-Laure MATTERN
Martin FUGLER

Bivalence ? - www.chapatte.com/fr

Chères et chers collègues,

Après la coupure bienvenue de l'été nous vous souhaitons une année scolaire épanouissante dans un contexte sanitaire serein.

Comme chaque rentrée, nous accueillons de nouveaux collègues : cinq stagiaires, plus de vingt contractuels et quatre retours ou nouveaux venus dans l'académie. Nous ne doutons pas de la qualité de l'accueil qui leur est réservée dans les établissements et leur souhaitons une bonne installation. Nous pensons aussi à nos quatre collègues jeunes retraités qui vaquent en ce moment à d'autres occupations.

PAF et formation continue ?

La formation continue connaît à cette rentrée une évolution notoire avec le remplacement du service de formation (DAFOR) par l'Ecole académique de la formation continue (EAFC).

Ce changement ne devrait pas impacter en 2022-23 les formations disciplinaires de lettres-histoire (inscriptions via les appels à candidatures des inspecteurs).

Néanmoins, dans les autres domaines, l'offre de formation en candidature individuelle sera dorénavant accessible tout au long de l'année et au fil de l'eau [sur le site de l'EAFC](#).

De ce fait, la traditionnelle campagne d'inscription au PAF qui se tenait de fin août à fin septembre n'existe plus. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via ce site, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée "métier") ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui vont se déployer progressivement (notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs).

Vous pourrez candidater individuellement selon deux modalités proposées : une

« préinscription » lorsqu'une formation est prête à être déployée et apparaîtra avec tous ses détails, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation logistique du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques.

Cette offre sera, bien évidemment, complétée comme auparavant par les formations à public désigné ou locales.

Mise à jour de la liste des coordonnateurs disciplinaires

Nous collectons désormais chaque rentrée les noms des coordonnateurs disciplinaires afin qu'ils soient notre premier relai d'informations. Nous repartons de la liste de l'an dernier, merci de nous signaler les éventuels changements.

Programmes et ressources disciplinaires ?

Nous vous rappelons que [notre site académique](#) est régulièrement mis à jour pour simplifier votre accès aux informations et à la documentation institutionnelle.

Vous y retrouverez notamment les liens vers les principales ressources Eduscol et les précisions sur les sujets et objets d'étude des programmes.

Un [tableau de synthèse](#) récapitule les textes en vigueur (programmes et examens...)

Grilles horaires ?

La consultation des emplois du temps lors des PPCR ou visites conseils ainsi que vos témoignages nous amènent à rappeler que la transformation de la voie professionnelle a conduit à de nouvelles grilles horaires en [baccalauréat professionnel](#) et [CAP](#). Bien les connaître c'est pouvoir, en conseil pédagogique et conseil d'enseignement, s'assurer de leur respect et d'une mise en œuvre cohérente. Ainsi, nous rappelons que l'horaire de co-intervention revient au professeur de français qui a la classe, que la consolidation en 2nde bac pro et CAP est difficilement dissociable de l'enseignement disciplinaire sauf lorsqu'un projet d'établissement met en place des barrettes ou des groupes de besoin. Enfin, sauf quand les lettres sont prises en charge par des collègues de langues-lettres, il nous semble pertinent de ne pas séparer l'enseignement des lettres de celui d'histoire-géographie-EMC et de maintenir autant que faire se peut le principe de bivalence. **Nous restons disposés à discuter par équipe de ces points.**

Tests de positionnement ?

Les tests de positionnement concernent uniquement les entrants (2nde bac pro et CAP), ils se déroulent en ce moment même. Leur visée est de vous permettre de renforcer vos observations par des éléments objectifs, chiffrés, harmonisés sur les compétences en lecture et fonctionnement de la langue. L'ensemble des données collectées nourrit d'une part vos objectifs et votre progression annuelle, contribue d'autre part à la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé. Enfin, les garder durant le cycle est aussi un moyen de mesurer le parcours de l'élève. Cette année, certains établissements expérimentent également un test de lettrisme (<https://eduscol.education.fr/document/42004/download>) dont les résultats pourraient inciter à la mise en œuvre concrète de temps de lecture dédiés.

Projets culturels : inscription

Comme chaque année, les demandes de financement des projets artistiques, culturels et d'éducation aux médias sont soumis à un calendrier strict : fin de saisie sur **l'application ADAGE** (via le portail Arena) **le 3 octobre**. N'hésitez pas à contacter [un chargé de mission de la délégation académique à l'action culturelle](#) avant de finaliser votre dossier.

Contacts et messagerie?

Si vous doutez de votre inscription (ou de celle d'un collègue) sur notre liste de diffusion, signalez-le nous. Parallèlement, nous rappelons que, pour l'inspection, les services du rectorat et le ministère, votre @dresse académique est [l'unique outil de communication](#), MBN étant exclusivement pour un usage interne à l'établissement. Nous vous demandons de la consulter régulièrement, de vider la corbeille et d'augmenter la capacité de stockage.

Bilan des épreuves renouvelées en 2022 ?

Epreuves écrites du bac pro ?

Cette année la moyenne académique est meilleure en français (10,9) qu'en HG-EMC (09,8).

En français, la mise en œuvre du programme limitatif a visiblement affecté positivement la qualité des copies. Les correcteurs ont pu noter des copies plus denses, avec des références mieux mobilisées et finalement plus agréables à lire. Si l'on excepte les récentes sessions spéciales liées à la pandémie, la moyenne académique 2022 est près de deux points supérieure à celle des années précédentes passant d'un peu plus de 9 à presque 11. Les écarts sont cependant très marqués selon le public et les filières. Pour conclure, les candidats de la voie initiale ont mieux réussi que ceux des centres d'apprentissage. L'épreuve d'histoire-géo-EMC s'étant avérée plus pénible à corriger que d'habitude (longueur des copies, absences de collègues à cause du covid), le nombre de copies/correcteur sera revu à la baisse l'an prochain.

Epreuve de contrôle du bac pro ?

Contrairement à ce que nous anticipions, les candidats admis à passer cet oral, moins nombreux, ont plutôt mieux réussi qu'avant. Le doublé majoritairement retenu a été Français-PSE mais ce n'est pas statistiquement le doublé gagnant puisque largement choisi par ceux qui étaient les moins préparés...

CCF en CAP ?

Nous allons mener une enquête par sondage pour tirer un bilan des nouvelles modalités de CCF en CAP : des établissements vont être sollicités prochainement pour nous fournir des éléments concrets d'évaluation.

Pour mémoire : nous proposons en HG-EMC une [grille d'évaluation pour un CCF en deux temps](#), passé durant l'année lorsque un élève atteint le niveau attendu.

Examens blancs ?

Ils s'avèrent plus que jamais indispensables, ne serait-ce que pour confronter les élèves à la gestion du temps puisque nos épreuves sont plus longues qu'une séance de 2h de cours. Un « bac blanc » sera d'autant plus utile qu'il s'approchera de la réalité : épreuves de français et d'histoire-géo-EMC dans la même journée, copies anonymées et corrigées par un autre enseignant. Aussi rappelons-nous notre incitation à impliquer toute l'équipe dans cette correction. **Pour enrichir cette correction, des grilles formatives ont été élaborées l'an dernier.**

[Vous les trouverez ici](#)

Calendrier des examens ?

Nous vous transmettons et mettons en ligne dès que possible un calendrier provisoire des examens, ajusté au fur et à mesure. **Merci de vous y référer pour fixer vos dates de CCF, sorties, etc. afin d'éviter les doublons.** Les convocations pour examens primant sur tout le reste, nous vous invitons à nous signaler rapidement une éventuelle obligation personnelle : une fois les listes de correcteurs transmises au service des examens, toute demande de remplacement devra transiter par la direction du lycée.